

BULLETIN D'ADHESION & D'INSCRIPTION 2017/2018

Pour l'adhésion et les activités, les chèques sont à établir à l'ordre de "ARC CHEVREUSE" et à remettre au Forum ou par courrier (adresse ci-dessous). Pour les Sorties Culturelles : le chèque de 5 € est à établir à l'ordre de "ARC SORTIES CULTURELLES" et à remettre au Forum ou à adresser : 21, rue de Paris - 78460 CHEVREUSE.



M Mme Mlle

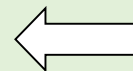
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Domicile : _____ Mobile : _____

Mail : _____



*Je complète ou je corrige
mes coordonnées*

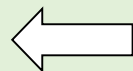
1/ Adhésion

La cotisation est annuelle, individuelle et obligatoire, elle comprend l'assurance en responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités.

N° d'adhérent : _____ Pour mémoire, adhérent St Rémy

Cotisation réglée par chèque, encaissé le 31/10/2017 Adulte 20 € < 18 ans : 10 €

Banque _____ N° _____ €



*J'adhère à l'ARC pour
l'année 2017/2018 et je
règle mon adhésion*

2/ Activités

Les inscriptions aux activités ne seront validées qu'avec l'accord de l'animateur, de l'ARC et après règlement effectif.

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Total des activités à régler _____ €

Carte Jeunes, pour une seule activité et si règlement avant le 15/11



*Je choisis mes
activités, le jour et
l'horaire souhaités
parmi les
propositions
indiquées dans le
livret de l'ARC
2017/2018*

**Ne pas totaliser les Sorties
Culturelles, inscription 5 €,
chèque à part, à l'ordre de
ARC SORTIES CULTURELLES**

1. Règlement en un seul chèque pour toute somme < 150 €, encaissé le 31/10/2017

Banque : _____ N° : _____ €



Je règle mes activités

*en une fois
OU
en trois fois*

2. Règlement en 3 chèques, montant total des activités divisé par 3 et arrondi

1^{er} chèque encaissé le 31/10/2017

Banque : _____ N° : _____ €

2^{ème} chèque encaissé le 31/01/2018

Banque : _____ N° : _____ €

3^{ème} chèque encaissé le 30/04/2018

Banque : _____ N° : _____ €



*Ce bulletin et les
chèques d'adhésion
et d'activités
peuvent être
adressés au siège de
l'ARC, adresse ci-
dessus ou remis au
Forum des
associations de
Chevreuse le
9/09/17.*

Droit à l'image : Cocher si vous vous opposez à la diffusion d'images vous concernant. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Les photos prises dans le cadre des activités sont destinées à l'illustration du livret ou du site internet de l'ARC ou à une publication relatant une manifestation. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous au siège de l'association. L'enseignement dispensé dans les cours, ateliers et stages est donné à but non lucratif.

Date et signature : _____